

Prélèvement : ComfyFlex, ComfyFlex+  
Injection : Produits variables ComfyFlex

Belpex			
	2024	2025	2026
Q1	67,20	110,01	82,19
Q2	54,09	66,53	
Q3	62,20	71,97	
Q4	97,23	82,19	

Forward\* : Prélèvement : 87,39  
Injection : 81,68

Endex 103			
	2024	2025	2026
Q1	94,30	97,62	85,72
Q2	53,24	69,72	
Q3	65,38	79,29	
Q4	82,48	89,51	

Forward\* : 83,16

Prélèvement : MaxxFlex  
Injection : Produits fixes + BasicFlex + MaxxFlex

Belpex			
	2024	2025	2026
Janvier	78,56	112,00	108,52
Février	61,52	128,75	
Mars	61,17	91,21	
Avril	48,01	73,39	
Mai	54,45	61,07	
Juin	59,80	65,33	
Juillet	54,56	83,07	
Août	65,53	68,98	
Septembre	66,65	63,60	
Octobre	77,90	75,07	
Novembre	108,94	86,19	
Décembre	105,22	85,35	

Forward\* : Prélèvement : 87,74  
Injection : 80,79

Prélèvement : BasicFlex

Belpex RLP M			
	2024	2025	2026
Janvier	80,87	115,37	110,95
Février	63,13	131,43	
Mars	63,19	93,75	
Avril	48,86	75,27	
Mai	54,89	63,28	
Juin	60,14	67,52	
Juillet	55,14	85,15	
Août	66,87	70,78	
Septembre	68,55	67,42	
Octobre	81,89	78,00	
Novembre	112,12	89,43	
Décembre	108,77	87,23	

Forward\* : 91,55

Prélèvement :  
Ecoflex, Essential, Actif+, Optimal

EMarketCWE			
	2024	2025	2026
Q1	135,92	102,15	85,95
Q2	116,80	94,70	
Q3	119,24	94,27	
Q4	127,03	100,07	

Forward\* : 83,36

## Électricité

TTFDAHW			
	2024	2025	2026
Q1	27,467	46,853	30,042
Q2	31,539	35,358	
Q3	35,320	32,436	
Q4	42,831	30,042	

Forward\* : 32,173

TTF 103			
	2024	2025	2026
Q1	36,544	44,962	27,416
Q2	26,902	41,864	
Q3	34,923	37,201	
Q4	37,291	32,943	

Forward\* : 29,092

TTFDAHM			
	2024	2025	2026
Janvier	29,921	48,431	34,168
Février	25,857	50,940	
Mars	26,520	41,585	
Avril	29,007	35,092	
Mai	31,432	34,737	
Juin	34,183	36,267	
Juillet	32,117	33,212	
Août	37,603	32,139	
Septembre	36,270	31,942	
Octobre	40,053	31,973	
Novembre	43,758	30,499	
Décembre	44,711	27,669	

Forward\* : 32,313

TTFDAH RLP M			
	2024	2025	2026
Janvier	29,907	48,427	34,217
Février	25,932	51,098	
Mars	26,450	41,689	
Avril	28,801	35,490	
Mai	31,127	34,521	
Juin	34,183	36,167	
Juillet	32,126	33,225	
Août	37,614	32,154	
Septembre	36,279	31,988	
Octobre	40,294	31,952	
Novembre	44,166	30,455	
Décembre	44,652	27,666	

Forward\* : 32,316

GMarketCWE			
	2024	2025	2026
Q1	45,950	43,526	30,258
Q2	27,757	46,832	
Q3	32,324	36,162	
Q4	38,294	34,122	

Forward\* : 29,642

## Gaz

TTFDAHW			
	2024	2025	2026
Q1	27,467	46,853	30,042
Q2	31,539	35,358	
Q3	35,320	32,436	
Q4	42,831	30,042	

TTFDAHM			
	2024	2025	2026
Janvier	29,921	48,431	34,168
Février	25,857	50,940	
Mars	26,520	41,585	
Avril	29,007	35,092	
Mai	31,432	34,737	
Juin	34,183	36,267	
Juillet	32,117	33,212	
Août	37,603	32,139	
Septembre	36,270	31,942	
Octobre	40,053	31,973	
Novembre	43,758	30,499	
Décembre	44,711	27,669	

TTFDAH RLP M			
	2024	2025	2026
Janvier	29,907	48,427	34,217
Février	25,932	51,098	
Mars	26,450	41,689	
Avril	28,801	35,490	
Mai	31,127	34,521	
Juin	34,183	36,167	
Juillet	32,126	33,225	
Août	37,614	32,154	
Septembre	36,279	31,988	
Octobre	40,294	31,952	
Novembre	44,166	30,455	
Décembre	44,652	27,666	

\* L'estimation forward est basée sur les prix de l'énergie attendus pour les 12 mois à venir. Ces valeurs sont mises à jour en ligne sur base mensuelle avec l'évolution des marchés de l'énergie. La valeur de l'estimation forward est exprimée en EUR/MWh. Les 4 régulateurs belges utilisent les mêmes valeurs pour faire une estimation du coût annuel.

Q1	Jan - Fev - Mar
Q2	Avr - Mai - Juin
Q3	Juil - Août - Sep
Q4	Oct - Nov - Dec

## **Electricité**

**Belpex indexé trimestriellement** est la valeur trimestrielle basée sur la moyenne arithmétique des cotations journalières Day-Ahead Belpex Baseload (ci-après Belpex) durant le trimestre de fourniture, telles que disponibles sur le site web [www.epexspot.com](http://www.epexspot.com). La valeur Belpex du trimestre en cours n'est connue qu'à la fin du trimestre. Belpex Q est arrondi à la deuxième décimale. L'historique des valeurs trimestrielles Belpex sont consultables sur le site [www.luminus.be](http://www.luminus.be).

**Endex 103** est la moyenne arithmétique de toutes les cotations quotidiennes settlement pour la fourniture d'électricité 'baseload' sur le marché belge pour le trimestre Q, publiées pendant le mois qui précède le trimestre Q. Ces cotations quotidiennes sont publiées par 'the Intercontinental Exchange' ([www.theice.com](http://www.theice.com)). Endex103 est arrondi à deux décimales.

**Belpex indexé mensuellement** est la valeur mensuelle basée sur la moyenne arithmétique des cotations journalières Day-Ahead Belpex Baseload (ci-après Belpex) durant le mois de fourniture, telles que disponibles sur le site web [www.epexspot.com](http://www.epexspot.com). La valeur Belpex du mois en cours n'est connue qu'à la fin du mois. Belpex M est arrondi à la deuxième décimale. L'historique des valeurs trimestrielles Belpex sont consultables sur le site [www.luminus.be](http://www.luminus.be).

**Belpex RLP M** est basé sur la moyenne pondérée des cotations journalières Day Ahead Belpex Baseload (disponibles sur [www.epexspot.com](http://www.epexspot.com)) pendant le mois de livraison avec une pondération RLP (Real Load Profile). Cette pondération RLP est basée sur la moyenne arithmétique des profils de consommation RLP des différents gestionnaires de réseaux de distribution (publiés par Synergrid). La valeur Belpex RLP M du mois en cours n'est connue qu'à la fin du mois. Les prix affichés sont calculés sur la base de la dernière valeur Belpex RLP M connue (mois précédent). Belpex RLP M est arrondi à la deuxième décimale. L'historique des valeurs Belpex RLP M sont consultables sur le site [www.luminus.be](http://www.luminus.be).

**EMarketCWE** est le prix pour fourniture "baseload" électricité sur le marché belge applicable pour le trimestre Q de l'année Y est calculé comme suit :

$$1/3 * \text{'Endex 12-12-12'} + 1/3 * \text{'Endex 12-0-12'} + 1/3 * \text{'Endex 3-0-3'}$$

dont les composantes sont les suivantes:

- 'Endex 12-12-12' est la moyenne arithmétique des cotations quotidiennes de clôture pour la fourniture en l'année Y et publiées pendant l'année qui précède Y de deux ans (année nommée Y-2)
- 'Endex 12-0-12' est la moyenne arithmétique des cotations quotidiennes de clôture pour la fourniture en l'année Y et publiées pendant l'année qui précède Y d'un an (année nommée Y-1)
- 'Endex 3-0-3' est la moyenne arithmétique des cotations quotidiennes de clôture pour la fourniture au trimestre Q et publiées pendant le trimestre qui précède le trimestre Q (nommé Q-1)

Toutes les cotations quotidiennes de clôture sont pour la livraison de "baseload" électricité sur le marché belge comme publié sur le site d' ICE Endex ([www.theice.com](http://www.theice.com)). EMarketCWE est arrondi à deux décimales.

## **Gaz**

**TTFDAHW** est la valeur trimestrielle basée sur la moyenne arithmétique des cotations journalières Bid & Offer TTF Day-Ahead (pour les jours ouvrables) et Weekend (pour les jours non ouvrables) durant le trimestre de fourniture, tels que disponibles sur [www.icis.com/energy](http://www.icis.com/energy). Sont pris en considération dans le calcul les prix de tous les jours calendrier – samedis, dimanches et jours fériés inclus. Les samedis et dimanches sont donc pris tous les deux en considération pour le calcul de la moyenne, même si leurs prix sont identiques. Le prix Day-Ahead est applicable au premier jour ouvrable qui suit sa publication. Le prix Weekend est applicable aux jours non ouvrables consécutifs qui suivent sa publication. Dans les autres cas, nous appliquons le même prix que pour le jour calendrier précédent. La valeur TTFDAHW du trimestre en cours n'est connue qu'à la fin du trimestre. La valeur du TTFDAHW est exprimée en EUR/MWh et est arrondie à la troisième décimale. L'historique des valeurs trimestrielles TTFDAHW sont consultables sur le site [www.luminus.be](http://www.luminus.be).

**TTF 103** est la moyenne arithmétique des prix forwards journaliers du gaz naturel pour le trimestre de fourniture concerné sur le marché de gros aux Pays-Bas (TTF) pendant le mois précédent le trimestre de fourniture. Ces cotations quotidiennes sont publiés par 'the Intercontinental Exchange' ([www.theice.com](http://www.theice.com)). La valeur du TTF 103 est exprimée en EUR/MWh et arrondie à la troisième décimale.

**TTFDAHM** est la valeur mensuelle basée sur la moyenne arithmétique des cotations journalières Bid & Offer TTF Day-Ahead (pour les jours ouvrables) et Weekend (pour les jours non ouvrables) durant le mois de fourniture, tels que disponibles sur [www.icis.com/energy](http://www.icis.com/energy). Sont pris en considération dans le calcul les prix de tous les jours calendrier – samedis, dimanches et jours fériés inclus. Les samedis et dimanches sont donc pris tous les deux en considération pour le calcul de la moyenne, même si leurs prix sont identiques. Le prix Day-Ahead est applicable au premier jour ouvrable qui suit sa publication. Le prix Weekend est applicable aux jours non ouvrables consécutifs qui suivent sa publication. Dans les autres cas, nous appliquons le même prix que pour le jour calendrier précédent. La valeur TTFDAHM du mois en cours n'est connue qu'à la fin du mois. La valeur du TTFDAHM est exprimée en EUR/MWh et est arrondie à la troisième décimale. L'historique des valeurs mensuelles TTFDAHM sont consultables sur le site [www.luminus.be](http://www.luminus.be).

**TTFDAH RLP M** est basé sur la moyenne pondérée des cotations journalières Bid et Offer TTF Day Ahead (pour les jours ouvrables) et Weekend (pour les jours non ouvrables) au cours du mois de fourniture (disponible sur [www.icis.com](http://www.icis.com) dans le rapport European Spot Gas Markets (ESGM) sous le titre « TTF price assessment ») avec une pondération RLP (Real Load Profile). Cette pondération RLP est basée sur la moyenne arithmétique des profils de consommation RLP des différents gestionnaires de réseaux de distribution (publiés par Synergrid). La valeur TTF DAHW RLP M du mois en cours n'est connue qu'à la fin du mois. Les prix affichés sont calculés sur la base de la dernière valeur TTF DAHW RLP M connue (mois précédent). L'historique des valeurs TTF DAHW RLP M peut être consulté sur le site [www.luminus.be](http://www.luminus.be).

**GMarketCWE** est la moyenne arithmétique des cotations quotidiennes settlement des ICE Endex Dutch TTF Gas Futures pour fourniture au trimestre Q, comme publié en EUR/MWh pendant le trimestre Q-1 par ICE ([www.theice.com](http://www.theice.com)). GMarketCWE est arrondi à trois décimales.

Les trimestres commencent le 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et le 1er octobre.